

epc sarl

économie de la construction
pilote
coordination opc

COMMUNE DE VILLES SUR AUZON
DCE - Juin 2018

C.C.T.P.

Mairie : Tranche 2

Lot N°09 ELEVATEUR / ASCENSEUR

Sommaire

ELEVATEUR / ASCENSEUR	2
1 SOLUTION 1 : ELEVATEUR	2
1 1 Elévateur vertical	2
2 SOLUTION 2 : ASCENSEUR	2
2 1 Ascenseur Electrique 630kg - 2 niveaux / 2 faces de services	2

ELEVATEUR / ASCENSEUR

1 SOLUTION 1 : ELEVATEUR

1 1 Elévateur vertical

La prestation concerne la fourniture et installation d'un élévateur vertical à plate-forme fermée constitué de :

- * Châssis en tôle galvanisée et laquée
- * Dimensions de la plateforme: 140 x 90 cm avec revêtement plastique antidérapant, main courante en acier avec peinture époxi
- * Parois périphériques à structure aluminium et remplissage en verre stadip 44, opalescent ou transparent
- * Portes palières à structure en aluminium avec motorisation intégrée, de type battante 90 x 200ht. et remplissage en vitrage Stadip 44.2 opalescent.
- * Capacité de levage: 315 kg
- * Vitesse ascensionnelle : 0,15 m/s
- * Rampe d'accès pivotante fixée sur la plateforme se positionne à plat sur le palier inférieur, permettant ainsi de gravir sans difficulté le seuil de 4,5 cm menant à la plateforme.
- * Tension d'alimentation : 230 V mono avec terre

Boîtier de commande :

- boîtier fixe avec boutons Montée/Descente à pression continue
- bouton Stop/Arrêt d'urgence à clé

Sécurité :

- rampe d'accès servant de butoir de sécurité
- garde-corps latéral
- bouton d'arrêt d'urgence

Le matériel devra être homologué CE et conforme à la norme NF EN 81-41.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne l'élévateur à disposer dans le hall d'entrée de la Mairie, pour communication entre le rez de chaussée et l'étage du bâtiment.

2 SOLUTION 2 : ASCENSEUR

2 1 Ascenseur Electrique 630kg - 2 niveaux / 2 faces de services

Marque : OTIS ou équivalent

Modèle cabine : GeN2

Ensemble d'ascenseur de type électrique, vitesse de 1m00 m/s, charge nominale 630 kgs permettant accès aux personnes handicapés. Machinerie en position basse avec renvoi de poulies en tête

Machinerie Electrique en partie basse avec mécanisme de renvoi de poulies situé en tête de colonne. Moteur de traction à couple de démarrage très élevé avec un courant de marche modéré. Treuil actionné par moteur asynchrone à cage d'écuréuil avec enroulements statoriques. Réducteur composé d'une vis d'acier et d'une roue hélicoïdale. L'arbre du rotor est porté par paliers à rouleaux montés sur le stator ou par paliers lisses sur supports séparés. Châssis métalliques sur massifs en béton munis de socles silencieux. Frein électromécanique alimenté à partir du redresseur d'alimentation du circuit de contrôle. Volant de manoeuvre et dispositif de déblocage manuel. Armoire de manoeuvre pour l'ensemble des fonctions. Enregistrement simultané des ordres en cabine et des appels. Les ordres sont exécutés successivement et les appels paliers lorsque la cabine est en descente sauf si elle est libre ou à pleine charge. Commande par boîte spéciale au palier de référence. Coffret de commande de porte automatique avec les relais nécessaires. Sélecteurs d'étages commandés par interrupteurs magnétiques. Impulseurs et aimants de contrôle d'adhérence. Prises de courant réglementaires. Un tableau DTU 25 Amp.

Matériel de gaine - dispositif pour système électrique

Chaque cabine est portée par un étrier constitué de fers profilés assemblés. Parachute monté sur la traverse inférieure de l'étrier. Il est commandé par un régulateur de vitesse. Le freinage est assuré par coincement d'un galet ou de coins en acier. Les appareils sont équilibrés par un contrepoids égal au poids mort de cabine majoré de 45 à 50 % de sa charge utile. Les guides de cabine et de contrepoids sont réalisés en profilés usinés. Ils sont maintenus sur des étriers scellés dans les parois de la gaine par l'intermédiaire de

l'intermédiaire de crapauds et doivent comporter un dispositif de réglage. Les appareils sont munis d'amortisseurs de fin de courses en fond de cuvette pour la cabine et le contrepoids. Les câbles sont réalisés en acier spécial avec au minimum 6 torons autour d'une âme de chanvre. Dispositif automatique d'arrêt aux niveaux extrêmes, commandé directement par la position de la cabine. En outre, un interrupteur fin de course provoque l'arrêt total de l'appareil. Filerie pendente pour les liaisons électriques cabine/machinerie. Eclairage de gaine conforme et interrupteur d'arrêt "coup de poing" en cuvette.

Cabine :

- Largeur x Profondeur x Hauteur : 1,10 m x 1,40 m x 2,20 m
- Plancher : **Revêtement de sol type Caoutchouc noir pastillé**
- Parois : **Acier inoxydable brossé**
- Eclairage : **Spots à LED avec extinction en cas de non utilisation**

Cabine en tôle d'acier avec une ossature de renforcement. La cabine est montée sur l'arcade par l'intermédiaire de liaisons souples. Ventilation naturelle haute et basse. Le plafond sera suffisamment robuste pour supporter les charges d'entretien. Les matériaux utilisés pour la construction et la décoration de la cabine ne doivent pas, en cas d'incendie, provoquer des gaz ou fumées nocifs. Eclairage d'exploitation et éclairage auxiliaire de maintenance. Eclairage de sécurité anti-vandale par bloc autonome ayant une autonomie de 1 h 30.

Porte palière :

- Ouverture : Frontale
- Largeur x Hauteur : 0,90 m x 2,00 m
- Finition palières : **Acier inoxydable brossé**
- Finition cabine : **Acier inoxydable brossé**

Vantaux en tôle d'acier avec une résistance au feu de degré pare-flamme ½ h. Habillage à réaliser après calfeutrement et finitions. Guides réglables. Vantaux suspendus de façon rigide par un chariot réglable en hauteur. Les chariots coulisent horizontalement sur le rail de guidage et sont équipés de 2 galets au minimum. Entraînement direct par moteur et simultané entre les portes palières et les portes de cabines. Protection sur obstacles par un dispositif composé d'un patin rétractable qui, en retrait, inverse l'entraînement. Serrure palière positive commandée par une came montée sur la cabine empêchant tout déplacement de la cabine tant que les portes palières ne sont pas positivement verrouillées dans leur position de fermeture. Il doit être impossible d'ouvrir une porte palière au passage de la cabine à l'aplomb de l'étage correspondant si la cabine ne doit pas s'y arrêter. Peinture de protection polymérisée au four.

Manoeuvre et commande Ensemble confort :

- Tableau cabine : Acier inoxydable avec boutons poussoirs
- Indicateur niveau : Affichage alpha-numérique
- Alarme : Bouton et interphone à 2 postes (renvoi et cabine)
- Appel palier : Boutons poussoirs lumineux en acier inoxydable.

Manoeuvre collective descente permettant l'enregistrement des ordres en cabine et des appels aux paliers. Les ordres en cabine sont exécutés dans l'ordre correspondant au sens de marche. Les appels paliers sont satisfait lorsque la cabine est en descente ou lorsqu'elle est libre. Dans le cas de pleine charge, la cabine ne s'arrête pas aux appels paliers. Les interphones doivent être reliés à un renvoi (loge ou télésurveillance).

Régénération de courant :

L'ascenseur devra être équipé de ce système permettant de restituer l'énergie de freinage sous forme de courant

En sens montée lorsque la cabine est faiblement chargée

En sens descente lorsque la cabine est fortement chargée

Le taux de distortion harmonique ne devra pas excéder 5% (courant nettoyé et réutilisable pour alimenter des équipements autre que les ascenseurs)

Télésurveillance :

L'entrepreneur du présent lot devra :

- L'installation du dispositif de télésurveillance assurant la liaison entre les cabines et le central de veille, l'identification automatique de l'ascenseur au central de veille, l'autocontrôle permanent des appareils et les tests journaliers de l'ensemble du système.
- L'intégration d'un modem GSM pour compatibilité avec le réseau mobile choisi par les utilisateurs (réseau à définir). Aucune ligne fixe ne sera prévue.
- Toutes les démarches pour l'obtention de l'abonnement GSM seront à la charge du Maître d'Ouvrage, ce dernier devra remettre au titulaire du présent lot, la puce correspondante permettant l'intégration dans le

COMMUNE DE VILLES SUR AUZON

PHASE : DCE - DATE : Juin 2018

Mairie : Tranche 2 - C.C.T.P. - Lot N°09 ELEVATEUR / ASCENSEUR

système intégré au contrôleur de l'ascenseur.

L'installation de télésurveillance devra être livrée complète en parfait état de fonctionnement et d'achèvement.

Les essais sont à la charge du présent lot et auront lieu en présence du Maître d'œuvre et du Bureau de Contrôle.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne l'ascenseur à disposer dans le hall d'entrée de la Mairie, pour communication entre le rez de chaussée et l'étage du bâtiment.